

INSTRUCTIONS AUX ENQUETEURS

INTRODUCTION :

La présente enquête répond au souci et à l'initiative du Ministère de l'Agriculture, qui souhaite mieux connaître la situation économique des personnes âgées. La Mutualité sociale agricole intéressée par cette enquête a bien voulu tirer au sort les noms de 2 400 ressortissants du régime des exploitants agricoles.

Votre expérience professionnelle est une garantie de la qualité du travail que vous allez accomplir pour nous.

Nous avons cependant jugé utile de vous rappeler quelques principes généraux et de vous fournir des commentaires à l'appui de certaines questions. Votre travail en sera facilité et la comparabilité des renseignements recueillis y gagnera.

I. PRINCIPES GENERAUX :

- PRENEZ CONNAISSANCE du questionnaire et de nos commentaires avant votre première visite ;

- Pour chaque enquête, avant même d'utiliser le questionnaire, n'OUBLIEZ PAS de reporter, page n°1, le n° d'ordre I N E D ;

- Gardez le questionnaire pour vous : l'enquêté n'a pas à connaître d'avance les questions que vous allez lui poser ;

- Les personnes à enquêter figurent sur le bordereau qui vous sera remis. En cas d'absence prolongée ou de refus, le remplacement de la personne défaillante s'opérera en prenant dans la liste complémentaire une personne du même sexe ;

- Nous vous remettrons une lettre qui vous permettra d'annoncer votre visite, ainsi qu'une attestation qui vous accrédi-tera auprès des enquêtés ;

- Au cours de l'entretien :

RESPECTEZ l'ordre des questions et, si possible, leur formulation ;

LISEZ ou ENONCEZ lentement (les enquêtés sont âgés) ;

En cas de besoin, PRECISEZ le sens de la question mais SANS GUIDER la réponse ;

Si vous avez un doute quant au sens de la réponse fournie, transcrivez-la textuellement et nous trancherons ;

Si nécessaire, rappelez à l'enquêté qu'il est parfaitement libre de refuser de répondre à telle ou telle question ... et même à l'ensemble du questionnaire !, dont vous soulignerez le caractère confidentiel. De fait, en dehors de vous et de nous, personne ne pourra rapprocher le nom des enquêtés et les réponses qu'ils auront faites ;

Avant de terminer, un dernier regard au questionnaire qui décelera d'éventuelles omissions. Il faut distinguer, en effet, la non-réponse à une question posée (codée S R) et l'omission de votre part. Il peut être utile de rayer les questions qui n'auront pas été posées : exemple : les questions 503 à 505 si l'enquêté est célibataire.

En terminant, datez et signez.

II. QUESTIONNAIRE ET COMMENTAIRES :

D'une façon générale ne JAMAIS RIEN écrire dans les CASES sous lesquelles figure l'inscription N R I (Ne Rien Inscrire).